

[Texte]

of a major Newfoundland fish plant and its fleet and in the marketing of its products. Such an involvement would run contrary to our policy of consolidating export marketing by Canadians.

• 1115

Another item involves foregoing government revenue by forgiving 84 per cent of a working capital loan made five years ago to a group of small processors. That loan enabled about three dozen processors of smoked herring, or "bloaters", in New Brunswick to survive the loss of a whole season's production because of a sudden infestation by parasites. Keeping these plants alive saved more than 500 jobs. Since that time the herring industry in this Gulf of St. Lawrence area has faced further difficulties; the processors have found it impossible to repay us; the best solution seemed to be to forgive the major part of the loans. As a condition, the plant owners have had to up-grade their processing facilities to prevent such infestation in future.

The final request is for \$22,000 in additional funds for the completion of federal labour intensive projects undertaken in the previous fiscal year. There were a multitude of useful projects, for example, wharf and harbour repairs. Some projects carried over into the current fiscal year, with attendant expense, and it is to finish these that we need the \$22,000.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: There was a suggestion at the steering committee—it was only a suggestion because we had no quorum—that the lead-out speaker for each party will have 15 minutes and the other members after will have 10 minutes. Is this agreed?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: First on my list is Mr. Crouse.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, I wish first to extend my congratulations to the Minister on his appointment as Minister of Fisheries and the Environment. I want to thank him for the comprehensive statement he has placed today before this Committee.

On June 4, 1976, the Secretary of State for External Affairs announced Canada's intention of declaring a 200-mile fisheries limit by January 1, 1977. This stand was reiterated in the House on Friday, November 19, by the present Minister in charge of external affairs.

According to the information that has been provided by our capable secretary to all the members of the Committee, these supplementary estimates are intended to assist in funding the operational requirements for the offshore fisheries surveillance and enforcement program from within the department, in other words, to pay for the patrolling and regulation of our 200-mile limit. This is, of course, just one more example of the

[Interprétation]

importante usine de Terre-Neuve et de sa flottille et dans la commercialisation des produits provenant de cette usine. Cela serait contraire à notre politique de consolidation du commerce extérieur canadien.

Vient ensuite la possibilité de renoncer à un revenu en effaçant 84 p. 100 d'un prêt de fonds de roulement consenti il y a cinq ans à un groupe de petits producteurs. Ce prêt a permis à environ trois douzaines de petites entreprises produisant du hareng fumé, ou «craquelot», au Nouveau-Brunswick, de survivre à la perte de l'entière production d'une saison à cause d'une soudaine infestation par des parasites. Plus de 500 emplois ont ainsi été sauvés. Malheureusement, depuis lors, l'industrie du hareng dans cette région du golfe Saint-Laurent a connu des jours difficiles et les producteurs n'ont pas eu les moyens de nous rembourser; aussi semble-t-il approprié d'oublier la presque totalité de ce prêt. En retour, les industriels touchés ont dû améliorer leurs installations afin d'enrayer tout risque de nouvelle infestation.

Le dernier article réclame 22,000 dollars supplémentaires pour terminer le programme fédéral d'investissement en main-d'œuvre, entrepris au cours de la précédente année financière et qui couvre une multitude de projets utiles tels que les réparations à apporter aux quais et aux ports. Certains d'entre eux se sont poursuivis pendant l'année financière en cours avec les dépenses qu'ils comportent, et c'est pour les mener à terme que nous avons besoin de \$22,000.

Je vous remercie monsieur le président.

Le président: Une proposition a été faite au comité de direction mais nous n'avons pu l'adopter, car nous n'avions pas le quorum; le représentant de chaque parti pourrait avoir quinze minutes et les autres députés disposeraient ensuite de dix minutes chacun. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: M. Crouse est le premier sur ma liste.

M. Crouse: Monsieur le président, je voudrais féliciter le ministre de sa nomination comme ministre de la Pêche et de l'Environnement. Je désire le remercier de la déclaration exhaustive qu'il a faite aujourd'hui devant le Comité

Le 4 juin 1976, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait l'intention du Canada de déclarer une zone de pêche de 200 milles comme relevant de la compétence canadienne à partir du 1^{er} janvier 1977. Cette prise de position a été réitérée à la Chambre le vendredi 19 novembre par le ministre actuel des Affaires extérieures.

D'après les renseignements que nous tenons de notre secrétaire compétent, les crédits à l'étude ont pour but d'aider au financement des opérations de surveillance de la pêche hauturière et à l'application de ce programme par le Ministère. En d'autres mots, il s'agirait de crédits destinés à la surveillance et la réglementation de notre zone de 200 milles. Une fois de plus, il ne faut pas se fier aux apparences. Un montant de \$3.9